Envoyé en préfecture le 16/09/2022
Reçu en préfecture le 16/09/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220915-DEC202262-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202262
FINANCES ;
Distribution du Livret des Associations :
Contrat AXECITOYEN

15 SEPT 2022

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU la décision de procéder à la publication annuelle d'un livret recensant les associations de la commune à destination de la population Varennoise,

CONSIDERANT la nécessité de transmettre cette publication par voie postale,

CONSIDERANT la proposition de La POSTE permettant la distribution dans l'ensemble des boîtes aux lettres y compris les STOP PUB la publication « Le Livret des Associations »,

DECIDE la signature d'un contrat avec La POSTE de type AXECITOYEN pour la distribution de 2 067 exemplaires du LIVRET DES ASSOCIATIONS pour un montant de 759.63 € H.T. (soit 911.56€ TTC).

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)